



Municipalité de La Doré

4998 rue des Saules, La Doré (Québec) G8J 1G9
Tél.: (418) 256-3545 - Téléc.: (418) 256-3496

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par la soussignée, Directrice générale de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, que lors de la séance régulière du 19 août 2019, les règlements suivants ont été adoptés par le conseil municipal:

- 2019-004 Règlement ayant pour objet de modifier le plan d'urbanisme de façon à assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé et modifié par le règlement numéro 258-2018
- 2019-005 Règlement ayant pour objet de modifier le règlement relatif aux conditions générales d'émission d'un permis de construction numéro 2018-005 en concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé
- 2019-006 Règlement ayant pour objet de bonifier le règlement de construction numéro 2018-004 touchant le cadre normatif sur les habitations jumelés ou en rangée et contiguës, les sous-sols et caves, les drains de toit et de fondation, la finition du revêtement extérieur
- 2019-007 Règlement ayant pour objet de bonifier le règlement de lotissement numéro 2018-003 de manière à ajouter des exemptions à l'obligation aux normes applicables aux terrains
- 2019-008 Règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 2018-002 de manière à assurer la concordance au règlement numéro 2019-004 modifiant le plan d'urbanisme (règlement 2018-001) en concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé et d'apporter diverses modifications de bonification au règlement de zonage numéro 2018-019
- 2019-009 Règlement ayant pour objet de modifier le règlement relatif aux dérogations mineures numéro 2018-007 afin de mieux préciser les dispositions du règlement de zonage qui peuvent faire l'objet d'une dérogation mineure »
- 2019-010 Règlement ayant pour objet de modifier le règlement relatif à l'émission des permis et certificats numéro 2018-006 afin d'apporter certains éléments de bonification ».

Toute personne qui désire prendre connaissance de ces règlements peut le faire en s'adressant à l'hôtel de ville de La Doré aux heures régulières de bureau.

Donné à La Doré, ce 21 octobre 2019


Stéphanie Gagnon, CPA, CGA,
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant les copies aux endroits désignés par le Conseil municipal, entre 9h et 16h, le 21 octobre 2019.


Josée Bau,
Agente administrative